



VILLE DE SAINT-RAYMOND

375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1

Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette ville est convoquée par monsieur le maire Claude Duplain, pour être tenue au lieu ordinaire des séances extraordinaires du conseil, le 22 avril 2024 à 9 h 30 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

Ordre du jour

1. Administration de la municipalité

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Autorisation en vue de la signature d'un acte de vente définitif et d'une cession des lots 3 428 315, 3 428 318, 3 428 616 et 3 428 325 du cadastre du Québec en faveur de la Ville de Saint-Raymond

2. Trésorerie

- 2.1 Autorisation en vue de la signature de la lettre d'entente 2024-04 avec le Syndicat des employés municipaux de Saint-Raymond (FISA)
- 2.2 Engagement d'une préposée à l'horticulture
- 2.3 Autorisation d'un congé sans solde d'un employé
- 2.4 Modification à la programmation des travaux à être réalisés dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023
- 2.5 Annulation des soldes d'emprunts autorisés et non utilisés des règlements d'emprunt 630-17, 635-17, 705-20, 721-20, 733-21, 762-21 et 790-22

3. Sécurité publique

- 3.1 Constitution d'une patrouille nautique par la Ville de Lac-Sergent, nomination de personnes et autorisation à appliquer la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada
- 3.2 Engagement des patrouilleurs nautiques pour la saison estivale 2024

4. Transport routier et hygiène du milieu

- 4.1 Octroi d'un contrat pour le marquage de la chaussée
- 4.2 Octroi d'un contrat pour la fourniture, le transport et l'épandage d'abat-poussière

5. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 5.1 Audition sur la demande de dérogation mineure formulée par Arsenault construction et fils inc.
- 5.2 Résolution statuant sur la demande de dérogation mineure formulée par Arsenault construction et fils inc.



VILLE DE SAINT-RAYMOND

375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1

Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

5.3 Résolution statuant sur la demande de dérogation mineure formulée par M. Samuel Goyette-Turcotte

5.4 Autorisation de colportage à l'entreprise de services d'utilité publique COGECO

6. Loisirs et culture

6.1 Aucun

7. Période de questions

8. Levée de la séance

Donné le 19 avril 2024.

Vicky Morasse
Greffière